



Tél.: 03 28 23 59 00

Télécopie : 03 28 23 59 45

mail : directioneducation@ville-gravelines.fr

DIRECTION EDUCATION

Ligne Directe : 03 28 23 59 24

Affaire suivie par Q. BERNARD

N/Réf: MMD/PH/RI/QB

Objet: Tarifs de la restauration scolaire
& des études dirigées

NOTE D'INFORMATION

Aux PARENTS D'ÉLÈVES

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, les tarifs de la restauration scolaire et des études dirigées qui seront appliqués à compter du **1^{er} septembre 2024** suite à la décision municipale datée du 7 mai 2024 :

Désignation des tarifs	Tarif de base *	Tarif Gravelinois
Repas enfant	4,10 €	1,99 €
Repas à partir du 2 ^e enfant d'une même famille	4,10 €	1,78 €
Repas à partir du 3 ^e enfant d'une même famille	4,10 €	1,67 €
Repas pour les élèves bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)	1,53 €	0,74 €
Cours d'études dirigées (séance)	1,94 €	0,95 €
Tarif majoré : <ul style="list-style-type: none"> Le repas non décommandé pour les absences prolongées. Le repas non réservé. 	6,26 €	6,08 €

* Conditions particulières : dès lors que la famille paie un impôt sur la commune de Gravelines, celle-ci bénéficie du tarif gravelinois.

Veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de nos salutations distinguées.

L'ADJOINTE AU MAIRE
DELEGUEE A LA RESTAURATION SCOLAIRE,


MARIE-MADELEINE DUBOIS-CORSIEZ

Nota : tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire

Hôtel de Ville - Place Albert Denvers - BP209 - 59820 GRAVELINES - 03 28 23 59 00

www.ville-gravelines.fr